



Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 14 Novembre 2024

Début de la séance en présentiel dans la salle de conférences à 15h

Présents: Mme Karima Kirouani, Directrice des classes Primaires.

Enseignants présents: M. Kiyal ; Mme Gherardi ; Mme Larue ; Mme Peyron ; Mme Pflüger ; M. Berjeau ; Mme Kröner ; Mme Ristori ; Mme Mogade ; Mme Juhasz ; Mme Guillet ; Mme Grandjean ; Mme Wagner ; Mme Stegmann ; Mme Reinhardt.

Excusé : M. Pardo, Proviseur

Parent d'élèves présents: M. Steiner, Mme Riss, Mme Pineau ; Mme Roa Tejero ; M Bernard ; Mme Mahir ; Mme Niklewitz ;

Ordre du jour :

- Bilan de rentrée 2024 : présentation des effectifs, de la structure et des nouveaux personnels
- Exercices de sécurité : PPMS et incendie.
- Règlement intérieur : quelques modifications à prendre en compte avant de le voter.
- Calendrier scolaire 2025-2026 à présenter.
- Présentation des principaux axes de travail qui orienteront cette année scolaire.
- Questions des parents d'élèves.

Préambule: Après un tour de table, la directrice remercie tous les membres.

BILAN DE LA RENTREE 2024

Mme Kirouani présente les nouveaux collègues :

L'école maternelle accueille deux nouvelles ASEM, en la personne de Madame KADI Karima et Madame CHOLLET RICARD Christelle. Ainsi que Madame KADI, qui a précédemment exercé en tant que surveillante au sein de notre établissement et qui accède elle aussi à la fonction d'ASEM.

Monsieur Henni a été nommé assistant responsable de la vie scolaire du premier degré, succédant ainsi à Madame Robert Géraldine. À ce titre, il avait la responsabilité du programme Phare, du conseil de délégués, ainsi que de la vie des élèves en dehors des heures de classe. Il intervenait également durant la pause méridienne, en étroite collaboration avec le conseiller principal d'éducation du secondaire. Cependant, n'exerçant plus ses fonctions depuis les vacances de la Toussaint, un processus de recrutement est actuellement en cours qui devrait aboutir à un nouveau recrutement pour début janvier (le temps de finaliser les démarches nécessaires).

Madame Kirouani présente les effectifs et la structure du primaire qui accueille 477 élèves au

07 Octobre 2024 répartis sur 23 classes.

La structure pédagogique se compose de six classes de maternelle, qui accueillent un total de 124 élèves, ainsi que de dix-sept classes d'élémentaire, réunissant 353 élèves répartis comme suit :

MATERNELLE : <i>6 classes pour un total de 124 élèves</i>	PSa : Mme Moitrot 19 élèves.
	PSb : Mme Fischer 19 élèves.
	MSa : Mme Peyron 22 élèves.
	MS/GS : Mme Pesch et Mme Larue 24 élèves.
	GSa – Mme Gherardi 22 élèves.
	GSb – Mme Klein et Mme Hutin 17 élèves.

A noter que l'école est en attente d'un élève en GS.

ELEMENTAIRE : <i>17 classes pour un total de 353 élèves</i>	CPA: 16 élèves ; CPB: 17 élèves ; CPC: 16 élèves ; CPD: 25 élèves.
	CE1A: 20 élèves ; CE1B: 22 élèves ; CE1D: 23 élèves.
	CE2A: 18 élèves ; CE2B: 17 élèves ; CE2C: 18 élèves ; CE2D: 24 élèves.
	CM1A: 23 élèves ; CM1B: 24 élèves; CM1D: 25 élèves.
	CM2A: 21 élèves ; CM2B: 22 élèves; CM2D: 22 élèves.

Au total le 1er degré compte 477 élèves au 07 Octobre 2024. L'année dernière à la même époque il en comptait 477 soit une stabilité dans le nombre. Il est intéressant de noter que la répartition entre la maternelle et l'élémentaire a changé.

La maternelle comptait 112 élèves l'an dernier contre 124 cette année et l'élémentaire comptait 365 élèves l'an dernier contre 353 cette année.

De plus, Mme Kirouani nous informe que 2 nouveaux élèves sont attendus en novembre : l'un en CE2 et l'autre en CE1.

EXERCICE DE SECURITE : PPMS et INCENDIE

Incendie : 20/09 – RAS

PPMS intrusion : 10/10 – RAS

Les exercices se sont bien passés. Pas d'incident particulier. Un retour concernant cet exercice sera fait aux parents via une communication.

PPMS confinement : exercice reporté au mercredi 20/11 à 15h15.

REGLEMENT INTERIEUR

Le nouveau règlement intérieur a été voté à l'unanimité par les enseignants et les parents d'élèves présents.

Les changements opérés sont mineurs et résident principalement sur les points suivants :

- Inclusion d'une mention soulignant que l'enseignement de la natation est impératif et donc non facultatif. (sauf avis médical)

-renforcement de l'obligation des parents de signaler toute absence. (les parents « doivent » signaler toute absence). A ce titre Mme Kirouani rappelle la notion de « schulpflicht » (scolarité obligatoire) en Allemagne.

-ajout de la mention que tout objet connecté (inclus montres connectées) ne pouvant être interdit mais « doivent être rangés » lors de la présence de l'enfant à l'école.

CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

Le calendrier scolaire 2025-2026 a été présenté. Ce dernier sera voté au CET puis mis en ligne sur le site du LFIVH dans sa version « temporaire ». A noter qu'une validation par l'AEFE est requise avant que le calendrier ne soit considéré comme définitif. Une journée pédagogique a été définie en date du 17/10/2025 (temps de travail et de réflexion des enseignants du LFIVH) pendant laquelle les enfants n'auront pas classe. Enfin il est rappelé que la journée banalisée pour la réunion enseignants-parents n'aura, comme l'année passée, pas lieu.

PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL

Mme Kirouani présente ensuite les grandes orientations pour l'année scolaire qui s'articule sur 3 axes :

- Un premier axe de travail portera sur des actions pédagogiques pour fédérer les équipes. Il s'inscrit dans l'axe bien-être du projet d'établissement :

-Notamment autour du programme « PHARE » -plan de prévention du harcèlement et du cyberharcèlement entre élèves - que l'école souhaite déployer dans le 1er degré. M. Kiyal et Mme Grandjean ont tous deux suivi une formation sur la prévention et le traitement des situations de harcèlement. Une adresse email dédiée ainsi qu'un onglet sur le site internet du LFIVH seront prochainement activés pour reporter les cas de harcèlement. Les infirmières interviendront au cours de l'année auprès des CM sur ce même sujet.

-Autour du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) : différentes actions menées tout au long de l'année. A titre d'exemple : « la grande lessive » qui aura lieu en novembre.

- Et enfin autour de la pause méridienne, à travers son aménagement pour offrir un espace de détente, lecture, repos aux élèves qui ne souhaitent pas aller en récréation. Un temps « APQ » (activité physique quotidienne) de 30 min en hiver et 45 min en été a déjà été mise en place avec M. Kiyal dans le gymnase.

- Un second axe de travail portera sur l'inclusion en impulsant une réflexion sur la construction des parcours d'élève. Comment assurer la pérennisation et la circulation des informations auprès des personnels ? Comment assurer un suivi de qualité ?
- Le troisième axe de travail porte sur la maternelle et ses spécificités :

Comment la faire connaître et reconnaître dans son identité (JPO, mini-stages etc). Faire comprendre que la maternelle n'est pas un Kindergarten.

L'établissement se veut aussi « inclusif » à travers la prise en compte des enfants à besoins spécifiques.

La pérennisation des soins et de l'accompagnement sont aussi des enjeux pour l'école. (Construction d'un parcours de l'élève pour assurer le passage d'information d'une année à l'autre).

QUESTIONS DES PARENTS

1- Les parents ont remarqué que les professeurs absents au premier degré n'étaient pas systématiquement remplacés et qu'aucune communication ne leur parvenait en cas de longue absence. Quel est le protocole en place ? Est-ce que les enfants pourraient recevoir un petit travail en cas d'absence de longue durée?

Une partie de la réponse est donnée en séance mais une réponse plus complète sera fournie sous peu en ce qui concerne un éventuel protocole.

Les enseignants soulignent que lorsque l'absence est planifiée un travail de substitution préparé par le professeur en amont est possible. Les enfants sont systématiquement pris en charge par un autre professeur, lorsque le planning le permet afin d'assurer une continuité pédagogique. Il convient de souligner que les enfants ne sont jamais laissés seuls ou renvoyés à leur domicile comme cela peut être le cas dans d'autres écoles.

L'établissement scolaire prend en compte le souhait des parents d'être informés en cas d'absence prolongée (supérieure à deux jours) et étudie la possibilité, après consultation avec l'ensemble des enseignants, d'instaurer ce protocole.

2-Avez-vous un remplacement pour la vie scolaire du 1er degré ? Si non ou en est le recrutement ?

Oui, l'école a recruté une personne qui débutera début janvier 2025. Pour le moment nous avons aussi une personne en soutient certains jours en la personne de « Pablo » (Il effectue un service civile).

3-Quand les parents recevront-ils les calendriers scolaires ? Serait-il possible de les recevoir plus tôt dans l'année ?

Le calendrier scolaire doit chaque année être voté en CET (qui a lieu le 19/11/2024) puis validé par l'Aefe zone Europe. L'école mettra en ligne une version temporaire du calendrier en attendant la validation finale de l'Aefe.

4- Est-ce que la directrice relira les livrets de notes avant remise aux parents ?

Mme Kirouani relira les livrets de note et ajoutera si elle le juge opportun sa propre appréciation.

5- Concernant la structure extérieure actuellement réservée pour les maternelles CP et CE1, s'il serait possible en dehors des heures de récréation de maternelle que les autres enfants y aient accès par roulement (1 jour les ce2, 1 autre les cm1...)?

L'établissement scolaire a récemment fait l'acquisition d'une structure de jeux, dont le coût élevé s'accompagne d'un nouveau revêtement de sol. Cette structure de jeux, qui se veut accessible tant pendant les heures de classe qu'en périscolaire, est destinée aux enfants de maternelle ainsi qu'à ceux des classes de CP et CE1. Il est important de souligner que, en raison des différences de poids et de la manière de l'utiliser des enfants plus âgés, cette installation n'est pas conçue pour accueillir des élèves de CE2, CM1 ou de niveaux supérieurs.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 16h45.